

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien pour préserver le patrimoine français. En fédérant les énergies publiques et privées, la Fondation participe activement au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Votre don ira à un projet de qualité !

► La Mission Patrimoine

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern, dont l'objectif est de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.

EN PARTENARIAT
AVEC



MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté, Égalité, Fraternité

MÉCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



ECOMUSÉE VOSGIEN DE LA BRASSERIE

48 route de Mirecourt
88270 Ville-sur-Illon
03 29 36 58 05
museevosgiendelabrasserie@gmail.com

FONDATION



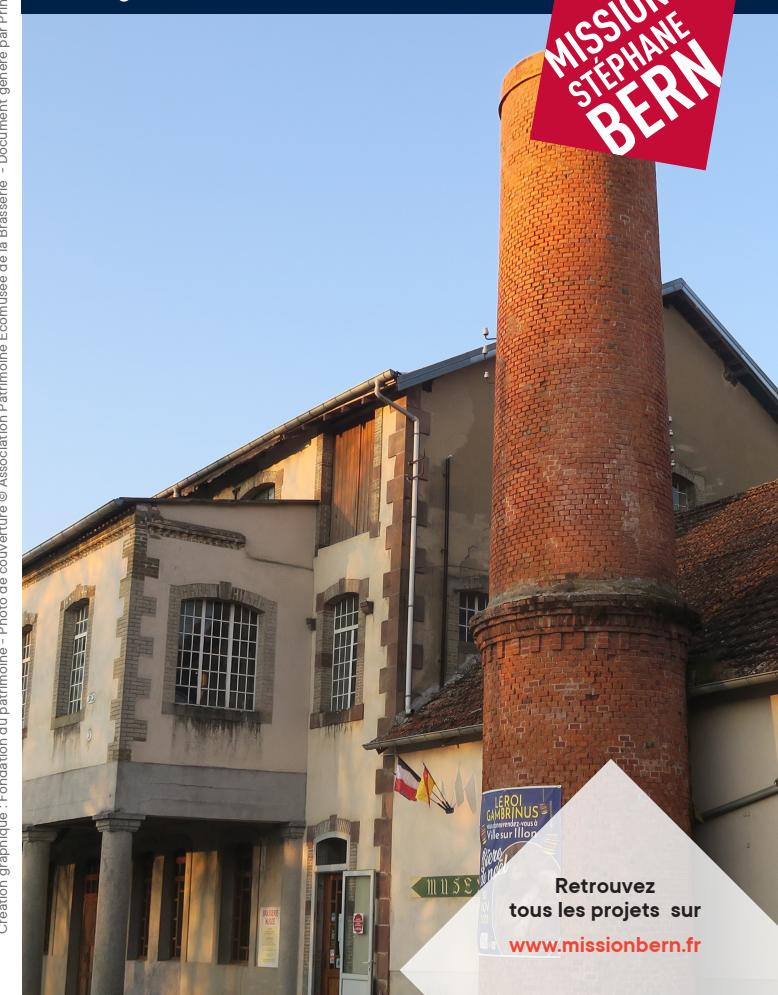
► Je donne !

Pour la restauration de

l'écomusée vosgien de la Brasserie de Ville-sur-Illon

Vosges

MISSION
STÉPHANE
BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Association Patrimoine Ecomusée de la Brasserie - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

► Nos partenaires



Retrouvez tous les projets sur
www.missionbern.fr

► Transmettre le patrimoine brassicole vosgien

◆◆ LE PROJET

Entre Epinal et Vittel, se trouve l'ancien bourg de Ville-sur-
Illon, berceau de l'industrie de la brasserie dans les Vosges.
Dernier témoin de cette activité dans la région, l'Ecomusée
Vosgien de la Brasserie souhaite faire perdurer le savoir-
faire ancestral du brassage de la bière.

De nombreux travaux de restauration ont déjà été effectués, pour autant, des travaux plus conséquents sont à prévoir pour permettre au musée de s'étendre et d'ouvrir de nouvelles salles au public. Les charpentes et la couverture seront ainsi vérifiées puis restaurées. L'objectif est d'éviter toute dégradation du bâti et assurer la sécurité des visiteurs et des membres de l'association.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construite à partir de 1887 par l'Alsacien Jacques Lobstein, la Brasserie Vosgienne de Ville-sur-Illon est un témoin heureusement conservé du riche patrimoine industriel des Vosges. Elle a produit jusqu'en 1956 des bières réputées sous la marque « la Vosgienne » mais aussi des boissons gazeuses, limonades et sodas, jusqu'en 1975 date de sa fermeture définitive.

La brasserie se caractérise par une distribution judicieuse de ses bâtiments avec séparation des différentes activités : brassage, fermentation, bureaux, ateliers divers. Le musée dispose également d'un important mobilier brassicole dont la distribution pourra être améliorée avec la mise à disposition de nouveaux espaces protégés.

◆◆ LA MOBILISATION

L'Association Patrimoine Ecomusée de la Brasserie s'occupe toute l'année de la production, de la visite et de l'entretien du musée qui attire de nombreux visiteurs amateurs de la boisson dorée.

Transformée en Ecomusée depuis 1987, l'ancienne brasserie produit toujours de la bière à l'échelle locale selon les méthodes traditionnelles. Aujourd'hui ouvert au public, le musée permet de rappeler le riche passé brassicole des Vosges tout en dévoilant la fabrication de la bière, savoir-faire qui se transmet aux nouvelles générations.

Montant des travaux	102 568 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Automne 2022



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'écomusée vosgien de la Brasserie de Ville-sur-Illon

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79949

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'écomusée vosgien de la Brasserie de Ville-sur-Illon

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

80 €	150 €	250 €	500 €
-------------	--------------	--------------	--------------

28 €	51 €	85 €	170 €
-------------	-------------	-------------	--------------

Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

20 €	38 €	63 €	125 €
-------------	-------------	-------------	--------------

Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

32 €	60 €	100 €	200 €
-------------	-------------	--------------	--------------

Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre